



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Projet de loi sur le logement

Question au Gouvernement n° 1488

### Texte de la question

#### PROJET DE LOI SUR LE LOGEMENT

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean Bodart, que je salue en votre nom pour son arrivée dans notre hémicycle. Il est devenu député de la 13e circonscription du Nord en remplacement de M. Julien Gokel. Bienvenue à vous, mon cher collègue. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT ainsi que sur quelques bancs des groupes SOC et Dem. – Mme Nathalie Colin-Oesterlé applaudit également.)*

**M. Jean Bodart** . L'Anru, créée en 2004 par Jean-Louis Borloo, alors ministre de la ville, est chargée depuis plus de vingt ans de restructurer les quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable.

La semaine dernière, à Marseille, le premier ministre a annoncé le lancement de la troisième génération du programme de rénovation urbaine, Anru 3. Tourné vers la décennie 2030-2040, il permettra de répondre à de nombreux enjeux auxquels les territoires les plus défavorisés sont confrontés.

Monsieur le ministre de la ville et du logement, comme vous avez pu le constater vendredi dernier à Dunkerque et à Saint-Pol-sur-Mer, nous plaçons de grands espoirs dans ce programme. Vous nous en avez hier expliqué les grandes lignes ; elles tiennent compte – et c'est heureux – des enjeux de transition énergétique, de sécurité et de santé publique.

Le développement du bassin industriel et portuaire du Dunkerquois laisse entrevoir la création de plus de 20 000 emplois. Cette perspective m'amène à vous interroger sur l'éventuelle possibilité, dans l'intérêt des territoires, de flécher les programmes en fonction de ces évolutions. Leur réalisation dans le cadre d'opérations d'intérêt local permettrait en effet non seulement de répondre aux attentes des collectivités, mais de le faire dans un délai plus court que ceux auxquels nous sommes malheureusement habitués. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de la ville et du logement.

**M. Vincent Jeanbrun, ministre de la ville et du logement** . Permettez-moi de vous féliciter pour votre entrée à l'Assemblée nationale. Vous l'avez rappelé, le gouvernement a franchi une nouvelle étape pour répondre à la crise du logement. Vendredi dernier, à Dunkerque, nous avons eu l'occasion d'échanger sur cet enjeu majeur, en visitant un quartier en pleine rénovation urbaine. Nous avons eu la preuve de l'utilité d'une telle opération et de l'Anru en général, s'il en était besoin : la vie des habitants que nous avons rencontrés s'en trouve changée. Il s'agissait du meilleur argumentaire possible pour défendre cette politique publique.

**M. Jean-Paul Lecoq** . Surtout avec les transports publics gratuits à Dunkerque !

**M. Vincent Jeanbrun, ministre** . Au-delà de cela, nous devons être en mesure de répondre plus rapidement aux

enjeux de la crise du logement. Vous l'avez dit, une puissante réindustrialisation rend votre territoire – Dunkerque et son bassin – extrêmement attractif, et il faut pouvoir offrir des logements aux personnes qui viennent y travailler.

Le projet de loi évoqué par le premier ministre contient des outils d'accélération, de simplification notamment, appelés « les Jeux olympiques du logement », ou « le Notre-Dame de la construction ». L'idée proposée par le gouvernement est simple : une même exigence en matière de qualité, de sécurité et d'accessibilité, doublée d'une accélération des procédures administratives. J'espère que nous aurons l'occasion d'en débattre prochainement, afin de donner un coup d'accélérateur à la production de logements dans notre pays.

Nous voulons également rénover massivement des logements qui, sans cela, sortiraient du parc locatif, afin d'apporter des réponses à des territoires comme le vôtre et à l'ensemble du territoire national. Il s'agit de faire en sorte de loger mieux et plus décemment nos concitoyens. Je suis impatient d'échanger sur ce sujet avec vous, qui connaissez bien Patrice Vergriete, président de l'Anru et l'un de mes prédécesseurs – que vous saluerez pour moi. Nous avons beaucoup à réaliser ensemble. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LIOT. – Mme Justine Gruet applaudit également.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean Bodart.

**M. Jean Bodart** . Je vous remercie pour votre réponse. (*Sourires.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean Bodart](#)

**Circonscription** : Nord (13<sup>e</sup> circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1488

**Rubrique** : Logement

**Ministère interrogé** : Ville et Logement

**Ministère attributaire** : Ville et Logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 30 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 avril 2026